

-----  
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**  
-----

Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présents au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	23

Date de la convocation
26/02/2024

**Séance du 1<sup>er</sup> mars 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le premier mars à vingt heures.*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

*Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Thierry Vuittenez.*

*Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Isabelle Cuenot à Nathalie Sievert, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Jean de la Rochefoucauld à Marc Saulnier, Léonie Schneider à Fabien Oléron, Isabelle Vinai à Jean-Pierre Gurtner.*

*Secrétaire de séance : Caroline Blain.*

-----  
*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

**Délibération n° 2024-03-013**

**OBJET : Bail de location pour l'implantation de la crèche pendant les travaux.**

Le Maire indique que les travaux de la crèche et du périscolaire devraient débiter au printemps et que la démolition de l'ancienne crèche est une prérogative.

Pour reloger les enfants, le Maire explique que la commune louera, le temps des travaux, un appartement situé Place de Verdun dont le loyer mensuel sera de 850€ auquel il faut ajouter des charges prévisionnelles de 300€ par mois.

Exposé du maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorisent le Maire à signer le bail de location pour un loyer mensuel de 850€ avec des charges mensuelles de 300€ ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 05/03/2024
Reçu en préfecture le 05/03/2024
Publié le 05 MARS 2024
ID : 025-200068401-20240301-2024_03_013-DE



Le Maire,  
Marc SAULNIER.